

PROJET DE LOI SUR LA RECHERCHE : DECEPTIONS ET INQUIETUDES

Première déception, le projet de loi sur la recherche rendu public le 5 octobre ne contient **aucune réelle programmation pluriannuelle des moyens et des emplois**. Les crédits annoncés pour 2006 et 2007, bien qu'en augmentation, restent très insuffisants pour atteindre l'objectif annoncé de 3 % du PIB consacré à la recherche en 2010. La communauté des chercheurs est unanime sur ce point.

Seconde déception, la volonté omniprésente dans le projet de loi de contrôler l'orientation des projets des équipes conduit à un pilotage renforcé de la recherche. **La CFDT condamne le recours à la multiplication des structures d'orientation composées de personnes toutes nommées, la mise en place de mécanismes de financement aboutissant à concentrer crédits et emplois sur un petit nombre d'opérations, la confirmation de l'installation d'une agence nationale de la recherche richement dotée, véritable instrument de pilotage de presque toutes les recherches sous la seule responsabilité du ministère. Pour la CFDT, les établissements, organismes ou universités, doivent pouvoir disposer des moyens de mettre en oeuvre une politique scientifique qui leur soit propre.**

D'autres inquiétudes naissent des dispositions envisagées en matière de structuration de l'appareil de recherche publique mais aussi **des parcours et des "carrières" conduisant, au nom de l'excellence, à mettre en concurrence plutôt qu'à faire coopérer**. La concentration des moyens sur un nombre limité de "campus de recherche" va déstabiliser les établissements dans l'exercice de leurs missions, et notamment les universités dans leurs responsabilités de formation de la licence au doctorat. L'instauration de "parcours privilégiés" pour certains conduira inexorablement les autres à ne disposer que de moyens limités pour travailler et se traduira par une précarisation croissante des personnels de recherche.

La CFDT militera pour qu'une loi sur la recherche permette une réelle dynamisation du système de recherche publique et redonne envie aux plus jeunes de s'engager dans une carrière scientifique, problème que souligne également nombre de chercheurs français.

Le 7 octobre 2005